

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-2/01

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : ELU Francis

OBJET : Rapport d'activités des services pour l'année 2009.

La loi a prévu la présentation par le Président de l'Assemblée délibérante d'un rapport annuel sur l'activité des services. A l'issue de celle-ci, le Conseil général en donne acte à son Président.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,

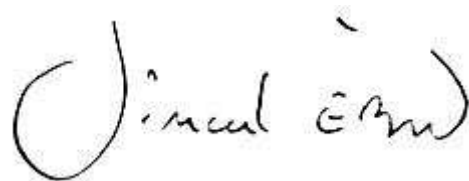
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De donner acte au Président du Conseil général de son rapport sur l'activité des services du Département en 2009, tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V' and a stylized 'É'.

Vincent ÉBLÉ